

Le 01/01/2017



Aide aux soins et mieux-être par l'animal

Madame, Monsieur,

L'association IACA a été reconnue "**Association d'Intérêt Général**" en décembre 2011.

Ce statut, au delà des avantages fiscaux pour les donateurs, est pour nous la reconnaissance de plusieurs années de travail auprès d'une quinzaine d'établissements. Ceci n'a été possible que grâce à la persévérance de Corine de la Selle, fondatrice de l'association et intervenante, Florent Desprez, éducateur canin et de tous les bénévoles.

Nous avons besoin de votre soutien pour poursuivre nos intégrations "d'animaux résidents" dans des établissements spécialisés d'accueil et d'hébergement pour enfants, adolescents ou personnes âgées. Ces intégrations permettent à un animal de vivre avec eux et de leur apporter mieux-être et réconfort.

Votre don pourra financer :

- Des séances d'activités éducatives et thérapeutiques mises en place en collaboration avec les professionnels de ces structures (enseignants, éducateurs, animateurs, soignants).
- L'éducation spécifique et les soins apportés aux animaux de l'Association IACA.

Vous trouverez ci-dessous un bulletin de soutien. Sachez que, grâce à cette reconnaissance, 66 % (60 % pour les entreprises) de votre don est déductible de vos impôts sur le revenu (dans la limite de 20% de votre revenu imposable / de 5% du chiffre d'affaires pour les entreprises). Par exemple, un don de 100 € ne vous coûte en fait que 34 € !

Afin de le déduire de votre déclaration de revenus 2017, votre don doit être effectué avant le 31 décembre 2017.

Nous vous remercions pour votre fidèle soutien et vous prions d'agréer nos plus sincères salutations,

Le bureau de l'Association IACA



OUI, je souhaite soutenir les actions de l'association IACA et fais un don d'un montant de€ par chèque bancaire joint.

NOM :PRENOM :

Adresse :

Code Postal :VILLE :

A réception de votre don, nous vous établirons un reçu fiscal.

j'accepte de recevoir mon reçu fiscal par mail à l'adresse :

Merci de compléter et retourner ce coupon sous enveloppe affranchie à :
IACA - 71, rue de la paix - 41 210 Saint Viâtre.